

# [WIN] - [COMPTA] Les régies

Pour mettre en place les régies, se rendre dans le menu « Utilitaires » → « Paramétrage M14 », onglet « options » et cocher la ligne « Gestion des régies ».

Renseignements Collectivité - Paramétrage général

Paramétrage général    **Options**    Dématérialisation / Mots de passe

**Généralités**

*Saisie et Impression :*

- Impressions avancées (Module XFRX)
- Impression des lignes vides du budget
- Impression des 'Crédits annulés' sur les maquettes du CA
- Titre avec bulletin de liquidation
- Impression du titre sur 4 pages
  - Titre exécutoire
  - Titre exécutoire copie compte gestion
- Joindre l'avis des sommes à payer aux titres
  - Modalités de règlement de l'avis des sommes à payer 
- Expéditeur sur l'avis des sommes à payer
- Mandat avec ordre de virement
- Vérifier l'attribution de PJ sur les mandats

*Autre :*

- Gestion de la T.V.A. **Taux**  Prorata TVA
- Gestion des services
  - Enregistrer les services dans les documents types
  - Réintégration des services d'eau et d'assainissement
  - Vérifier l'attribution de service sur les mandats
- Gestion des régies**

**Trésorerie**

*Gestion des informations spécifiques :*

- Gestion du taux d'intérêts moratoires
- Gestion du délai de paiement pour les factures
  - Nbr de jours pour le paiement des factures
- Marchés publics : Nomenclature de fournitures et de prestations de services homogènes
- Notifier à la trésorerie l'envoi d'un flux PES

*Fichier trésorerie :*

- Utilisation du protocole Indigo enrichi
- Affecter des n° d'ordre en cas d'imputations multiples
  - Séparateur :  Aucun
  - "Retour Chariot" (CR)
  - "Retour chariot" et "Fin de ligne" (CRLF)
- Transmission avec la T.G
- Référence stable
  - Nbr de lignes imprimables sur le bordereau
- Ne pas transmettre les opérations d'équipement en recette

Répertoire e-Assemblée

Répertoire de la dette

Répertoire de la paie

Répertoire des facturations

## 1 - Création des Régies

Pour créer une régie, se rendre dans le menu « Initialisation » → « Régies »

Cliquer sur « créer » pour ajouter une nouvelle régie et renseigner les informations obligatoires : code et libellé (champs libres) et type de régie (recettes ou dépenses)

Il est possible de paramétrer un code produit « par défaut ». Dans ce cas, dès que la régie sera utilisée en recettes, ce code produit sera renseigné d'office. Il sera toutefois permis de le modifier.

## 2 - Affectation des régies aux écritures

A la saisie d'une écriture, sélectionner la régie concernée.

La nature de l'écriture se renseigne automatiquement en « régie ».

On notera l'absence de PES ASAP pour une écriture en régie.

## 3 - Editions

Dans le menu « Résultats » → « Services », il est possible d'éditer un récapitulatif par régie.